



Séance du

L'an deux mille vingt-quatre, le huit mars à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Bernard PEYROULET, Maire,

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	19	22
		Pour : 22
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

Mmes et MM PEYROULET Bernard, ALLANOT Yves, BAREILLE Muriel, BERGÉ Geneviève, CAMPOS Patricia, CAYRON Gérard, CHAPOTHIN François, DOUARD Vincent, GELIZE Cédric, LACROIX Caroline, LAFAILLE Denis, LALANNE Gisèle, LANDRIEU Floriane, LAPLACE-NOBLE Karine, MALABAT Romain, PROVENCE Julien, SENTAURENS Laurence, TADDEI Anne-Claire, VIRLOGEUX Angélique

Procuration(s) :

M. HUSTET Hervé (M. LAFAILLE Denis), Mme CAPDEVOLLE Gaëlle (M. CHAPOTHIN François), M. LENOIR Thomas (M. CAYRON Gérard)

Date de la convocation
01 mars 2024

Etai(en)t absent(s) :

M. REIMANN Julien

Date d'affichage
01 mars 2024

Etai(en)t excusé(s) :

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le (Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**
M. Gérard CAYRON

18/03/2024
et publication du
18/03/2024

AFFECTATION DES RESULTATS 2023

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Bernard PEYROULET, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2023, le dix mars deux mille vingt-quatre

Considérant	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023
Constatant	que le compte administratif fait apparaître :
- un déficit de fonctionnement de :	2 669,93
- un déficit reporté de :	642,28
Soit un déficit de fonctionnement cumulé de :	3 312,21
- un excédent d'investissement de :	60 558,64
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un excédent de financement de :	60 558,64
DÉCIDE	d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : DÉFICIT	3 312,21
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	3 312,21
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	60 558,64

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire, et le(s) secrétaire(s) de séance.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Sauvagnon



Le Maire, PEYROULET Bernard

le(s) secrétaire(s) de séance

Gérard CAYRON